

CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'EURE-ET-LOIR
Direction générale adjointe
de l'Aménagement et développement
28028 CHARTRES CEDEX

PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR
Place de la République
CS 80537
28019 CHARTRES CEDEX

Arrêté n°

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL D'EURE-ET-LOIR**

LE PRÉFET D'EURE-ET-LOIR

**Arrêté DDCSPP – HEB-LOG 20-05-001
Modifiant l'arrêté n° 19-09-003
relatif à la composition du Comité technique du PDALHPD**

VU le code de la Construction et de l'Habitation,

VU le code de l'Action Sociale et des Familles,

VU le code de la Sécurité Sociale,

VU la loi n° 90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement,

VU la loi n°2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit opposable au logement et portant diverses mesures en faveur de la Cohésion Sociale,

VU la loi n°2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion,

VU la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR), notamment son article 34,

VU la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, notamment son article 70,

VU la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique,

VU le décret n°2007-1688 du 29 novembre 2007 relatif aux plans départementaux d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD),

VU le décret n°2017-1565 du 14 novembre 2017 relatif aux plans départementaux d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD),

SUR PROPOSITION de M. le Président du Conseil départemental,

SUR PROPOSITION de Mme la Préfète, Officier de l'Ordre National du Mérite,

ARRÊTENT

ARTICLE 1 - Inchangé.

ARTICLE 2 - L'agence départementale d'information sur le logement (ADIL) est ajoutée à la liste des membres du Comité technique.

ARTICLE 3 - M. le Président du Conseil départemental et Mme la Préfète sont chargés, pour chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté modificatif qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Chartres, le

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL D'EURE-ET-LOIR

Par délégation,
La Directrice générale des services



Stéphanie DELAPIERRE

LE PRÉFET D'EURE-ET-LOIR

Pour la Préfète,
Le Secrétaire Général



Adrien BAYLE